

Service d'emplois d'été Formulaire du programme

Des formulaires communs ont été conçus pour les fournisseurs du SEÉ. L'utilisation de formulaires communs vise à assurer une administration uniforme du programme.

Tous les fournisseurs du SEÉ sont tenus d'utiliser les formulaires énumérés ci-dessous. Ces formulaires ne peuvent pas être modifiés sans l'autorisation du ministère :

- SEÉ - Renseignements sur l'auteur(e) de la demande
- SEÉ – Demande de paiement de l'employeur
- Demande de subvention/contrat de l'employeur
- Renseignements sur l'employeur

Ces formulaires permettent à la participante ou au participant de donner son consentement à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation et à la conservation des renseignements personnels par le ministère.

Ces formulaires doivent être utilisés afin de :

- veiller à ce que chaque fournisseur de services recueille, utilise, divulgue et conserve les renseignements personnels limités qui sont nécessaires à la prestation du SEÉ;
- veiller à ce que le ministère obtienne le consentement des participantes et participants au SEÉ à la collecte indirecte, à l'utilisation, à la divulgation de leurs renseignements personnels;
- fournir l'avis relatif à la collecte indirecte de renseignements personnels que le ministère est tenu de donner aux participantes et participants au SEÉ en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;
- faire la distinction entre la collecte indirecte et l'utilisation de renseignements personnels par le ministère et la collecte et l'utilisation de renseignements personnels par le fournisseur de services, à ses propres fins.

Lorsqu'un fournisseur de services a besoin de consentements supplémentaires ou d'autres documents concernant la collecte, l'utilisation, la divulgation et la conservation de renseignements personnels à ses propres fins et non aux fins du SEÉ, ou afin de se conformer à ses obligations juridiques en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (Canada) ou de toute autre loi pertinente, le fournisseur de services doit créer un document distinct à cette fin.

(Voir l'entente avec le fournisseur de services, Annexe A, article 15)

Formulaire

Le bénéficiaire utilise les formulaires suivants du SEE :

- le formulaire de renseignements sur le (la) participant(e);
- le formulaire de déclaration de l'employeur;
- la demande d'inscription de l'employeur/le contrat;
- le formulaire de renseignements sur l'employeur.

L'utilisation de ces formulaires est **obligatoire**, et ceux-ci **NE PEUVENT PAS** être modifiés par le bénéficiaire.

Les formulaires sont disponibles sur l'EPEO et à l'adresse www.jobconnect.edu.gov.on.ca/jcs/jcsnew.nsf.

Le bénéficiaire crée son propre document s'il a besoin de renseignements ou de consentements supplémentaires de la part des participant(e)s.